

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

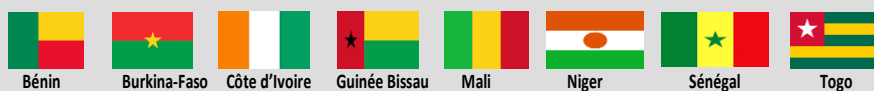
Département des Politiques Economiques
et de la Fiscalité Intérieure



NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 63

1^{er} trimestre 2024



Juin 2024

La note de conjoncture économique régionale dans l’UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l’UEMOA dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO**.

L’édition 63 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la prévision et des études économiques ;

par une équipe de la Direction de la Prévision et des études économiques composée de :

- **Monsieur Aba CAMARA**, Chargé des études et des statistiques économiques ;
- **Monsieur Soumana HAROUNA IDE**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Abiboulaye MOUSSA**, Chargé de la surveillance multilatérale ;
- **Monsieur Yao Eric KOUAKOU**, Chargé de l’Analyse d’impact des politiques et programmes ;
- **Diabel DIOP**, Chargé des prévisions et des études économiques.

Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :

- **Bénin : Monsieur Fabrice Mahouton GNIMAGNON** de la Direction Générale de l’Economie (DGE) ;
- **Burkina Faso : Monsieur Issaka NIANGAO** de l’Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d’Ivoire : Monsieur Mamadou KONE** de la Direction Générale de l’Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau : Monsieur Moises Da SILVA** du Comité National de Politique Economique (CNPE-GB) ;
- **Niger : Madame Zeynabou MALIKI** de l’Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal : Monsieur Amath DIAGO** de l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ;
- **Togo : Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l’Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Table des matières

Liste des tableaux.....	iv
Liste des graphiques	iv
Sigles et abréviations	v
Résumé	1
Introduction.....	2
1. Conjoncture internationale.....	3
1.1. Activité économique mondiale	3
1.2. Inflation dans les principales régions du monde	5
1.3. Cours des matières premières.....	5
2. Conjoncture dans la Zone UEMOA.....	8
2.1. Activité économique régionale	8
2.2. Evolution de l'inflation	13
2.3. Secteur extérieur	16
2.4. Finances Publiques	20
2.5. Situation monétaire.....	22
3. Principaux faits marquants	24
3.1. Environnement international	24
3.2. Pays de l'UEMOA.....	25
Conclusion.....	26
ANNEXES	27

Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars	6
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2022/2023	10
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction.....	14
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre.....	14
Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC.....	15
Tableau 6 : Recettes et dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA.....	20
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats de l'UEMOA	22

Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde .	4
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent depuis 2015 (en dollars US par baril)	6
Graphique 3 : Evolution des cours de l'or	7
Graphique 4 : Evolution des cours moyens trimestriels des cafés Arabica et Robusta (en \$/Kg)	8
Graphique 5 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA.....	9
Graphique 6 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union (hors Bénin, Guinée Bissau et Mali)	16
Graphique 7 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union.....	17
Graphique 8 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %)	18
Graphique 9 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds FCFA)...	18
Graphique 10 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union.....	19

Sigles et abréviations

BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BRVM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CNPE	: Comité National de Politique Economique
Covid-19	: Maladie à coronavirus 2019
DPE	: Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure
DPEE	: Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FED	: Réserve Fédérale des Etats-Unis
FMI	: Fonds Monétaire International
IHPC	: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	: Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS	: Institut National de la Statistique
LIBOR	: Taux interbancaire pratiqué à Londres
mds	: Milliards
nd	: Non disponible
PIB	: Produit Intérieur Brut
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l’Etat
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
1T24	: premier trimestre 2024
pp	: Points de pourcentage

Résumé

Selon les perspectives économiques mondiales du FMI publiées en avril 2024, **l'activité économique mondiale** pour les années 2024 et 2025 restera stable à 3,2%, soit au même rythme que 2023.

En « **Afrique subsaharienne** », les perspectives s'améliorent progressivement et l'activité économique reprend modestement. La croissance de la région devrait passer de 3,4% en 2023 à 3,8% en 2024, et près des deux tiers des pays s'attendent à une croissance en hausse. La reprise économique devrait se poursuivre au-delà de l'année en cours pour atteindre un taux de 4,0% en 2025.

Au niveau de l'**UEMOA**, le FMI prévoit une accélération globale de l'activité économique en 2024, avec un taux de croissance de l'Union de 6,6%, contre 4,9% estimés en 2023. Cette accélération de la croissance de 1,5 pp serait essentiellement tirée par la vigueur des économies nigérienne et sénégalaise, à l'aune de la mise en production de leurs ressources d'hydrocarbures.

Au premier trimestre 2024, les échanges commerciaux de l'Union (hors Bénin et Mali¹) avec l'extérieur ont été caractérisés, comparativement au trimestre précédent de l'année, par une hausse des ventes et une baisse des achats respectivement de 4,5% et 12,7%. Par rapport à la même période de l'année 2023, les exportations de l'Union (hors Bénin et Mali) et les importations chutent de 4,2% et 10,2% respectivement.

S'agissant de l'exécution budgétaire au sein des Etats membres, le premier trimestre 2024 a été marqué par une amélioration de 307,9 mds de la position budgétaire globale de l'Union, par rapport à la même période de l'année 2023, pour se positionner en déficit de 1 413,4 mds. Cette amélioration du déficit budgétaire de l'Union résulte principalement de la poursuite de la reprise des activités économiques au niveau des Etats membres.

Sur la période sous revue, les créances sur les autres secteurs et les créances nettes sur l'administration centrale se sont affichées en hausse, tandis que la masse monétaire et les actifs extérieurs nets sont ressorties en baisse.

¹ Les données des échanges extérieurs du Bénin et du Mali au 1^{er} trimestre 2024 n'ont pas été disponibles lors de l'élaboration de la note.

Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, chaque trimestre, la Note de Conjoncture Economique Régionale (NCR) pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union. Cette note est publiée à l'attention des décideurs régionaux, des chercheurs, des étudiants, des cadres et de tous les utilisateurs de données statistiques sur l'Union. Elle analyse l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) Etats membres.

L'édition 63 de la note analyse la situation économique et financière, ainsi que celle des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA, au premier trimestre 2024 et présente une brève projection du premier trimestre de l'année 2024. Elle comporte trois (03) parties : (i) l'environnement international, (ii) la conjoncture dans la zone UEMOA, et (iii) les principaux faits marquants.

Les données de la conjoncture internationale proviennent de l'édition mise à jour de janvier 2024 des « *Perspectives de l'économie mondiale* » du Fonds Monétaire International (FMI) et de la base de données « *The Pink Sheet* » de la Banque mondiale, tandis que celles relatives à la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2024. Quant aux données conjoncturelles nationales, elles ont été rendues disponibles par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) ou les Directions en charge de la prévision dans les Etats membres, à travers des correspondants nationaux.

1. Conjoncture internationale

1.1. Activité économique mondiale

Selon les perspectives économiques mondiales du FMI, publiées en avril 2024, **l'activité économique mondiale** pour les années 2024 et 2025 resterait stable à 3,2%, soit au même rythme que 2023. Le FMI a ainsi révisé à la hausse, d'un (01) point de pourcentage, la croissance du PIB mondial au titre de l'année 2024, par rapport aux perspectives de l'économie mondiale de janvier 2024. Cette révision de la croissance serait liée à une accélération de la croissance attendue dans les « **Pays avancés** », en particulier, à la faveur de la dissipation des effets de la période pandémique aux Etats-Unis. Cependant, l'activité économique dans les « **Pays émergents et pays en développement** » devrait connaître un léger ralentissement par rapport à l'année 2023. Ce ralentissement s'expliquerait essentiellement par les chocs encore présents sur le coût de la vie, notamment dans les pays à faible revenu, et les contraintes de financement qui pourraient être aggravées par la poursuite des tensions géopolitiques dans les régions d'Europe et du Moyen-Orient.

Pour le FMI, l'économie mondiale s'est montrée résiliente, malgré la succession de crises auxquelles elle a fait face depuis la pandémie de Covid-19, en plus de la tendance déflationniste soutenue au niveau mondial. La résilience de la croissance et le ralentissement progressif de l'inflation s'expliquent par l'évolution favorable de l'offre, notamment induite par la dissipation des chocs sur les prix de l'énergie et le rebond marqué de l'offre de main-d'œuvre, soutenue par l'importante immigration dans de nombreux « *Pays avancés* ».

En effet, dans les « **Pays avancés** », la croissance économique devrait se consolider à 1,7% en 2024 et 1,8% en 2025, contre 1,6% en 2023. Sur le court terme, la consolidation de l'activité économique serait davantage tirée par l'impressionnante performance des Etats-Unis. L'économie américaine devrait s'accélérer de 0,2 pp pour enregistrer un taux de croissance de 2,7% en 2024. En 2025, la croissance du PIB américain serait attendue à 1,9%. Concernant la Zone euro, les effets prolongés d'une politique monétaire restrictive et les coûts antérieurs de l'énergie, ainsi que le rééquilibrage budgétaire prévu, freinent son activité économique. Toutefois, le taux de croissance de la région devrait passer de 0,4% en 2023 à 0,8% en 2024 et se renforcerait davantage en 2025 pour se situer à 1,5%.

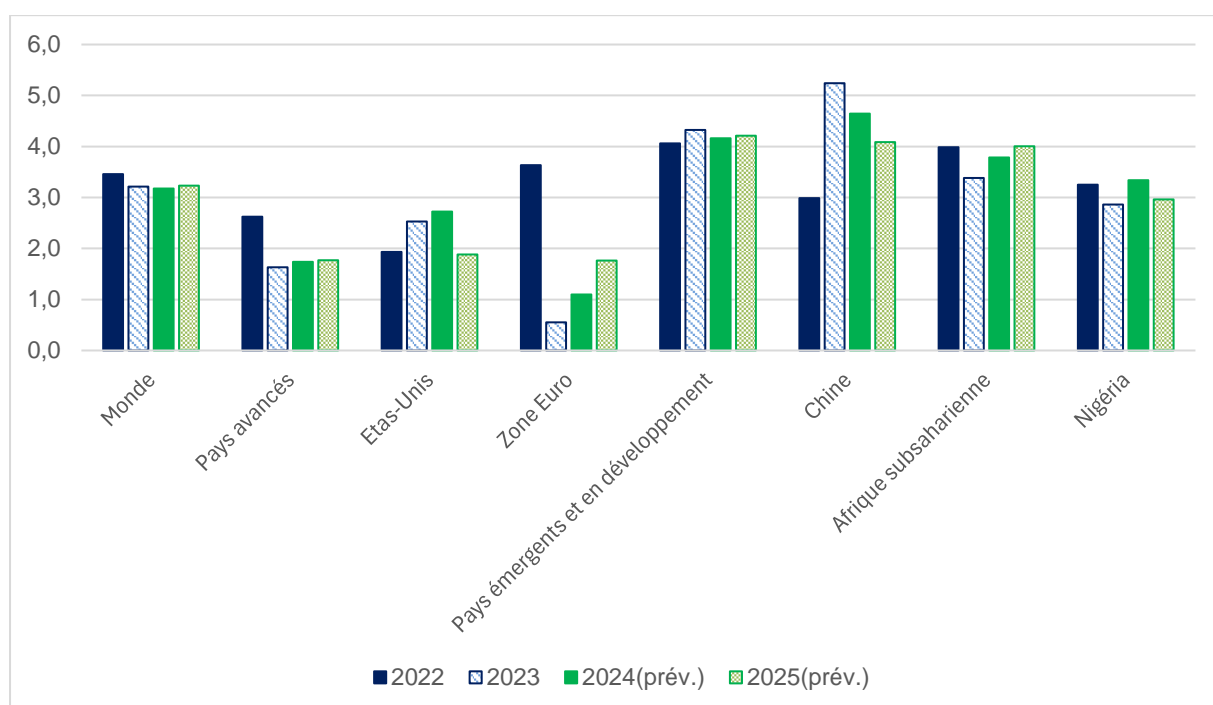
Au niveau des « **Pays émergents et pays en développement** », la croissance devrait ralentir de 0,1 pp en 2024 pour s'établir à 4,2% et s'y maintenir en 2025. Pour l'essentiel des pays des BRICS, l'activité économique serait inscrite dans une phase de ralentissement sur le court terme, due, entre autres, aux difficultés économiques que connaît la Chine sur la période postpandémique. Néanmoins, le groupe des « *Pays émergents et des pays en développement* » est caractérisé par une grande diversité d'évolutions économiques. Certains pays ont le vent en poupe, profitant de la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement mondiales et de la montée des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. En revanche dans les « *Pays en développement à faible revenu* », la divergence de la croissance s'avère inquiétante, comparativement au reste du monde. La croissance de ces pays a été révisée à la baisse, tandis que l'inflation devrait y rester encore élevée.

En Chine, la croissance économique est projetée à 4,6% en 2024 et à 4,1% en 2025, contre 5,2% en 2023. En Inde, l'activité économique se contracterait d'un (01) point de pourcentage,

par rapport à 2023, pour s'établir à 6,8% et continuerait de ralentir en 2025, s'établissant à 6,5%. La Russie verrait sa croissance économique ralentir également à 3,2% en 2024 et 1,8% en 2025, contre 3,6% en 2023. La croissance des pays en développement à faible revenu passerait de 4,0% en 2023 à 4,7% en 2024 et 5,2% en 2025.

En « **Afrique subsaharienne** », les perspectives s'améliorent progressivement et l'activité économique reprend modestement. La croissance de la région devrait passer de 3,4 % en 2023 à 3,8% en 2024, et près des deux tiers des pays s'attendent à une croissance en hausse. La reprise économique devrait se poursuivre au-delà de l'année en cours pour atteindre un taux de 4,0% en 2025. En parallèle, le taux médian d'inflation a pratiquement été divisé par deux, passant de presque 10% en novembre 2022 à environ 6,0% en février 2024. Le Nigéria devrait voir son économie portée par son secteur pétrolier et croître de 3,3% en 2024, ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2023 (+0,2 pp). En Afrique du Sud, la reprise est encore timide. L'activité économique s'accélérait de 0,3 pp, avec une croissance encore inférieure à 1% (0,9% en 2024). En 2025, la croissance sud-africaine est projetée à 1,2%, c'est-à-dire une croissance inférieure à sa moyenne de la décade d'avant Covid-19 (1,6%). Par ailleurs, il est important de souligner que le Niger et le Sénégal feront partie des économies les plus dynamiques de la région (10,4% et 8,3% en 2024, respectivement), grâce à la mise en service de projets gaziers et pétroliers.

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde



Source : « *Perspectives de l'économie mondiale* », janvier 2024 du FMI.

Au niveau de l'**UEMOA**, le FMI prévoit une accélération globale de l'activité économique en 2024, avec un taux de croissance de l'Union de 6,6%, contre 4,9% estimés en 2023. Cette accélération de la croissance, de 1,5 pp, serait essentiellement tirée par la vigueur des économies nigérienne et sénégalaise, à l'aune de la mise en production de leurs ressources d'hydrocarbures. Respectivement, ces deux économies devraient voir leurs taux de croissance passer de 1,4% et 4,1% en 2023, et à 10,4% et 8,1% en 2024. La Côte d'Ivoire conforterait sa dynamique de croissance avec un taux de 6,5% en 2024, soit une accélération

de 0,3 pp par rapport à l'année précédente. En 2025, la croissance de la sous-région se maintiendrait à son niveau de 2024, soit 6,6%.

1.2. Inflation dans les principales régions du monde

L'inflation globale a diminué sensiblement dans la plupart des économies en 2023, grâce à des politiques monétaires généralement restrictives, à la baisse des prix de l'énergie et à la poursuite de l'atténuation des tensions qui s'exercent sur les chaînes d'approvisionnement. Cette tendance s'est poursuivie sur les premiers mois de l'année 2024. En effet, l'inflation sur les produits alimentaires a fortement ralenti dans la plupart des pays, à la faveur des bonnes récoltes obtenues pour des cultures essentielles comme le blé ou le maïs, lesquelles ont entraîné une baisse rapide des prix par rapport aux pics atteints après le début de la guerre en Ukraine. Au premier (1er) trimestre 2024, l'indice des prix des produits alimentaires² a poursuivi sa baisse et s'est replié de 4% au premier trimestre 2024. En revanche, les mauvaises conditions météorologiques, en partie liées au phénomène *El Niño* qui touche particulièrement l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que dans la région Asie-Pacifique., ont pesé sur les prix des denrées alimentaires et ont poussé les prix du cacao et du café *Robusta* à des niveaux record à la fin du premier trimestre. Cette situation dénote un certain risque inflationniste à court terme, bien que l'inflation connaisse une tendance baissière, notamment dans les grandes économies, sous l'impulsion d'une politique monétaire plus vigoureuse.

En perspectives, l'inflation mondiale passerait de 6,8%, en moyenne annuelle, en 2023, à 5,9% en 2024, puis à 4,5% en 2025. Les « **Pays avancés** » retrouveraient leur niveau-cible plus rapidement que les « **Pays émergents et pays en développement** » qui peinent encore à faire infléchir leur taux d'inflation. En outre, le taux médian³ d'inflation globale baisserait, passant de 2,8% à fin 2024 à 2,4% à fin 2025.

En **Afrique subsaharienne**, l'inflation a nettement ralenti. En effet, le taux médian d'inflation globale de la région est passé d'un pic de près de 10,0% en novembre 2022 à environ 6% en février 2024, ce qui tient, en partie, aux effets du resserrement de la politique monétaire dans de nombreux pays. Toutefois, environ un tiers des pays sont toujours confrontés à une inflation à deux (02) chiffres, en grande partie causée par d'importantes dépréciations monétaires, notamment au Soudan du sud (54,7%), en Angola (+22,0%), au Malawi (+27,9%) et au Nigéria (+26,3%).

Dans la **Zone UEMOA**, l'inflation a continué de reculer, même si elle reste encore au-dessus de la cible historique de 3,0%. En effet, elle est passée de 7,0% en 2022 à 3,8% en 2023. Elle serait attendue à 3,4% en 2024 et en dessous de 3,0% en 2025.

1.3. Cours des matières premières

Au premier trimestre 2024, les cours du *Brent* ont poursuivi leur tendance baissière, entamée depuis septembre dernier. Le cours du *Brent* s'est ainsi replié de 1,1%, par rapport au trimestre précédent, et s'est chiffré à 83,1 dollars le baril, en moyenne, entre janvier et mars

² Banque mondiale, « *Commodity markets outlook* », avril 2024.

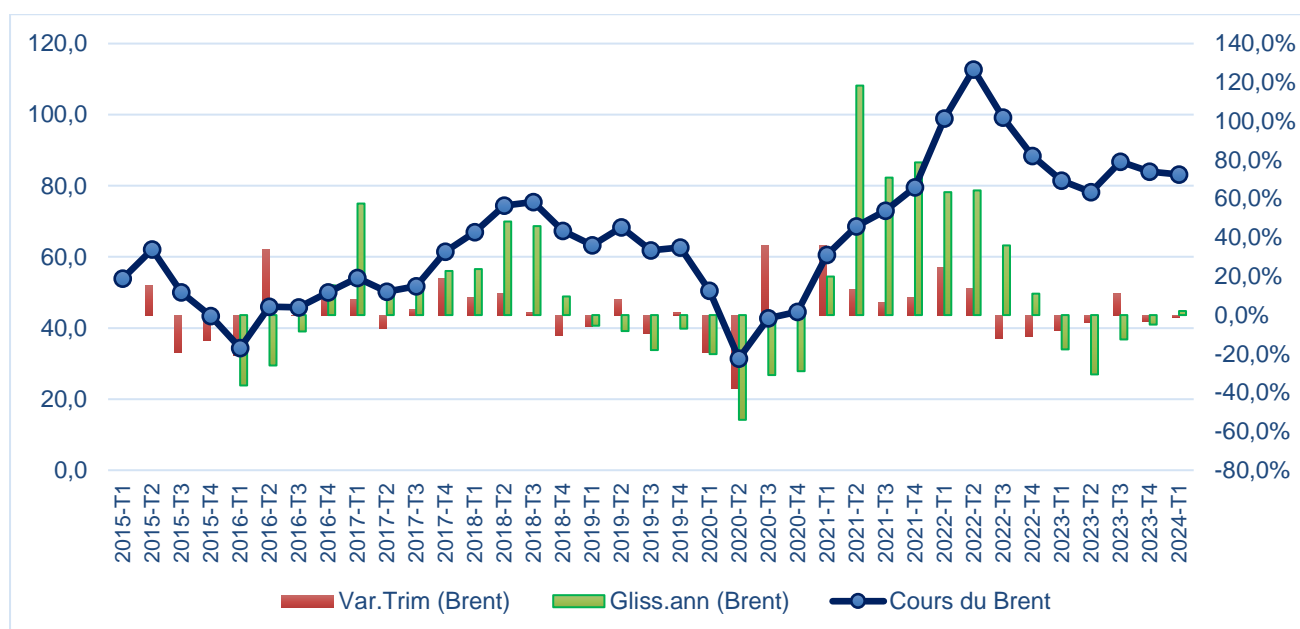
<https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/10913920-7b3d-4323-8ccc-43e764336dd2/content>.

³ Cet indicateur informe sur la dispersion du taux d'inflation des Etats. Il relève ainsi que plus de 50% des pays présenterait un taux d'inflation inférieur ou égal à 2,8 en 2024, selon les prévisions du FMI.

2024. Le marché pétrolier semble ainsi épargné de la crise au Moyen-Orient qui s'est déclenchée depuis octobre 2023 et qui laissait entrevoir une perturbation des prix du pétrole sur le marché mondial.

En glissement annuel, le prix du Brent s'est légèrement apprécié sur le premier 1^{er} trimestre 2024, soit une hausse de 2,1% par rapport au 1^{er} trimestre 2023. Cette hausse en variation annuelle du prix du Brent corrobore la remontée prévisionnelle du cours sur le marché pétrolier, projetée par la Banque mondiale. En effet, le cours du Brent est projeté à 84,0 dollars le baril sur l'année 2024, contre un cours de 82,6 dollars le baril enregistré en 2023. Ces prévisions sont soutenues par la prime de risque géopolitique liée, particulièrement, aux tensions au Moyen-Orient et à la poursuite de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, lesquelles incitent les investisseurs à anticiper des perturbations potentielles de l'offre. A cela s'ajoutent, l'offre américaine de pétrole, qui est jugée moins robuste que prévue, et le maintien de la décision de l'OPEP+ de réduire son offre jusqu'en mi-2024.

Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent depuis 2015 (en dollars US par baril)



Source : Banque mondiale, « Pink Sheet », avril 2024 ; calcul Commission de l'UEMOA (Calculs).

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars

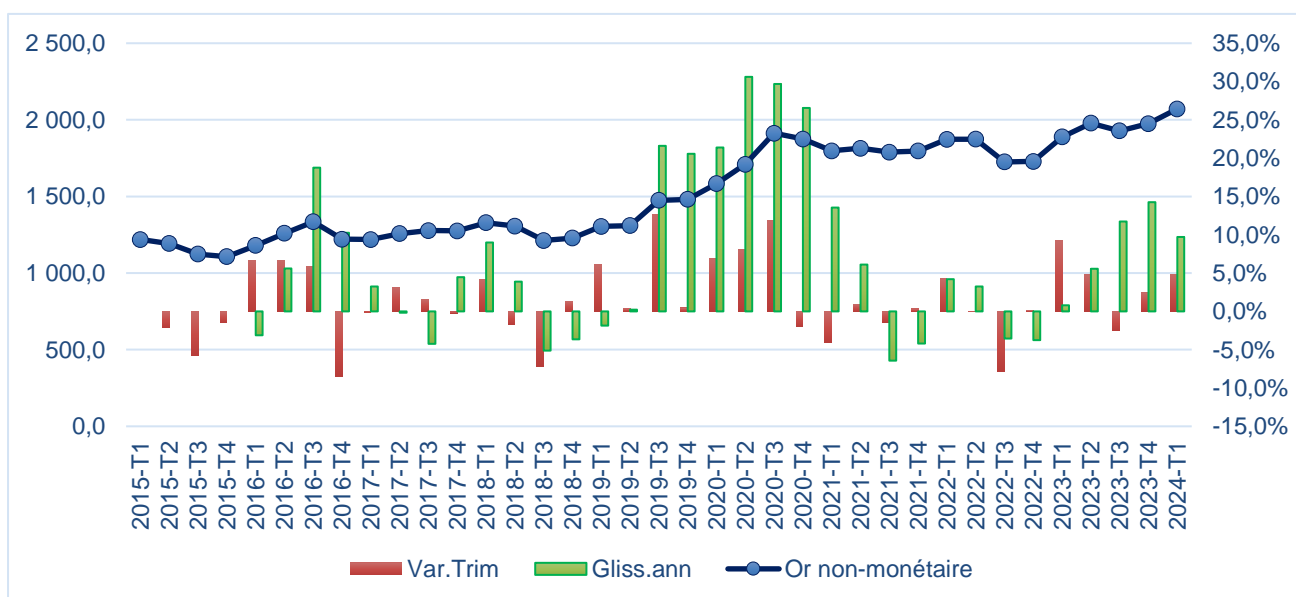
Matières premières	Unité	2023		2024	Variations en %	
		T1	T4	T1	Trim.	Glissement
Pétrole brut (Brent)	(\$/bbl)	81,4	84,0	83,1	-1,1	2,1
Cacao	(\$/kg)	2,7	4,0	5,7	43,6	112,4
Café Arabica	(\$/kg)	4,8	4,3	4,6	4,9	-5,8
Café Robusta	(\$/kg)	2,3	2,8	3,4	23,9	52,5
Huile d'arachide	(\$/mt)	2037,9	1928,8	1842,4	-4,5	-9,6
Huile de palme	(\$/mt)	954,7	816,1	881,6	8,0	-7,7
Huile de palmiste	(\$/mt)	1049,5	948,7	1062,9	12,0	1,3
Riz brisé 5%	(\$/mt)	495,0	610,7	632,3	3,5	27,7
Banane	(\$/kg)	1,1	1,1	1,1	0,8	-1,2
Sucre	(\$/kg)	0,4	0,5	0,5	-9,8	11,2
Bois (Sawnwood) Cameroun	\$/m3	582,1	594,8	607,6	2,2	4,4

Coton (A Index)	(\$/kg)	2,2	2,0	2,1	5,4	-1,2
Or non monétaire	(\$/troy oz)	1888,3	1975,5	2071,8	4,9	9,7

Source : Banque mondiale, « Pink Sheet », avril 2024 ; et Commission de l'UEMOA (Calculs).

Les cours de l'or se sont maintenus sur leur tendance haussière et continuent d'enregistrer des niveaux records jamais atteints par le passé. En effet, sur le premier trimestre 2024, le cours moyen est affiché à 2071,8 dollars l'once troy, soit une appréciation de 4,9% en variation trimestrielle et 9,7% en glissement annuel. La demande en or reste encore très haut malgré la révision les baisse des taux d'intérêt américain pour maintenir la dynamique de l'activité économique américaine, dans un contexte d'inflation maîtriser. Toutefois, la dette américaine semble préoccupante, atteignant des niveaux records, de surcroit, le service de la dette comme conséquence de la politique monétaire de la Fed depuis la Covid avec la hausse des taux d'intérêt. Alors que l'économie présente une succession de déficit budgétaire, les émissions de bons du Trésor américains à échéance courte se sont multipliées pour financer le déficit, créant ainsi une certaine frilosité chez les investisseurs.

Graphique 3 : Evolution des cours de l'or



Source : Banque mondiale, « Pink Sheet », avril 2024 ; et Commission de l'UEMOA (Calculs).

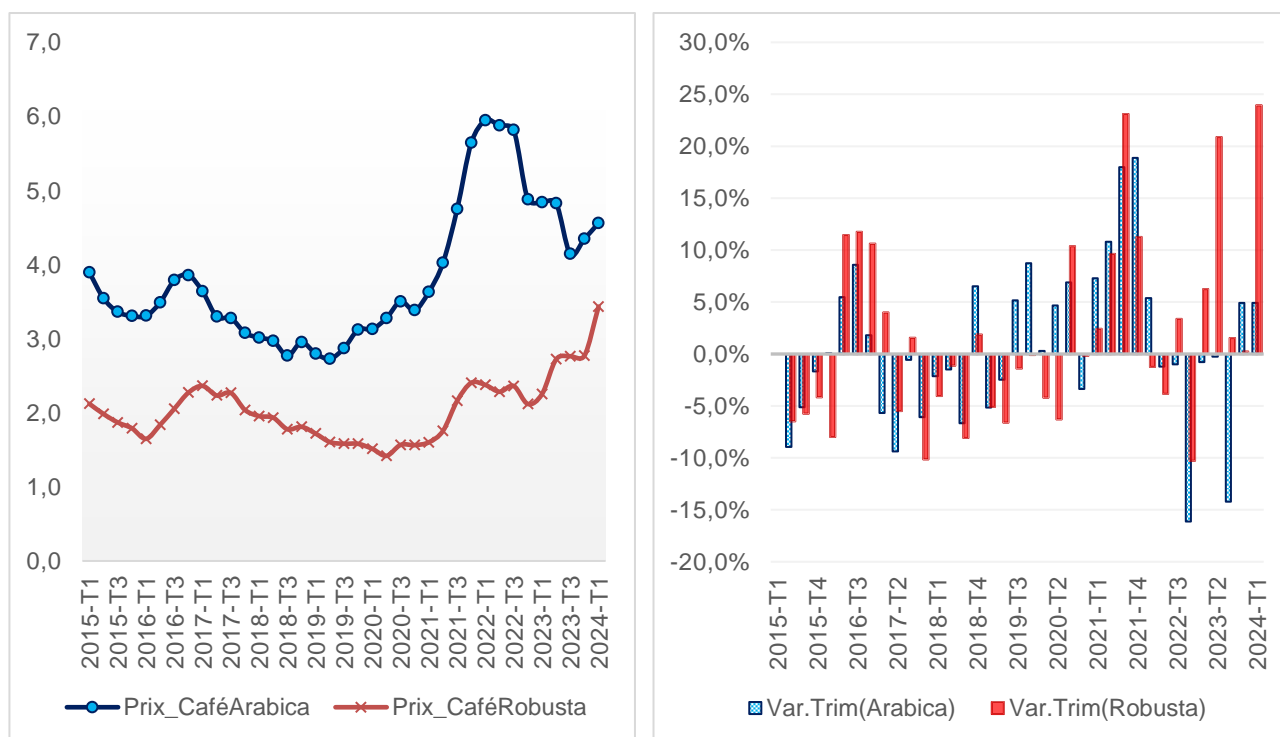
Les prix du coton se sont améliorés sur le premier trimestre de l'année, après le repli enregistré au trimestre précédent. Ils se sont établis, en moyenne, à 2,1 dollars le kilogramme, soit en hausse de 5,4%, en variation trimestrielle. Cependant, les prix se sont repliés de 1,2%, comparativement à la même période de l'année précédente.

S'agissant du cacao, le marché est toujours affecté par le choc lié à la pourriture de fongique liée aux effets climatiques dans la région ouest africaine, notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana, les deux principaux fournisseurs du marché international. Au 1^{er} trimestre 2024, le kilogramme de cacao s'est vendu sur le marché international à 5,7 dollars, soit un peu plus du double qu'il y a un an. En variation trimestrielle, les prix ont augmenté de 43,6%.

Pour ce qui concerne les cours du café, les prix se sont maintenus en hausse sur les marchés internationaux, aussi bien pour le café *Arabica* que le café *Robusta*. Le kilogramme du café *Arabica* s'est échangé à 4,6 dollars, soit une hausse de 23,9%, par rapport au trimestre précédent. Le café *Robusta*, pour sa part, s'est échangé à 3,4 dollars le kilogramme, soit le

niveau le plus élevé depuis le premier 1^{er} trimestre 2015 (voir graphique 4). Par rapport au trimestre précédent, les prix du café *Robusta* se sont appréciés sur le marché international de près de 24%. Malgré les hausses relevées sur les prix, le marché est resté bien approvisionné avec l'augmentation des exportations du Brésil et des pays producteurs d'Asie.

Graphique 4 : Evolution des cours moyens trimestriels des cafés *Arabica* et *Robusta* (en \$/Kg)



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », avril 2024 ; et Commission de l'UEMOA (Calculs).

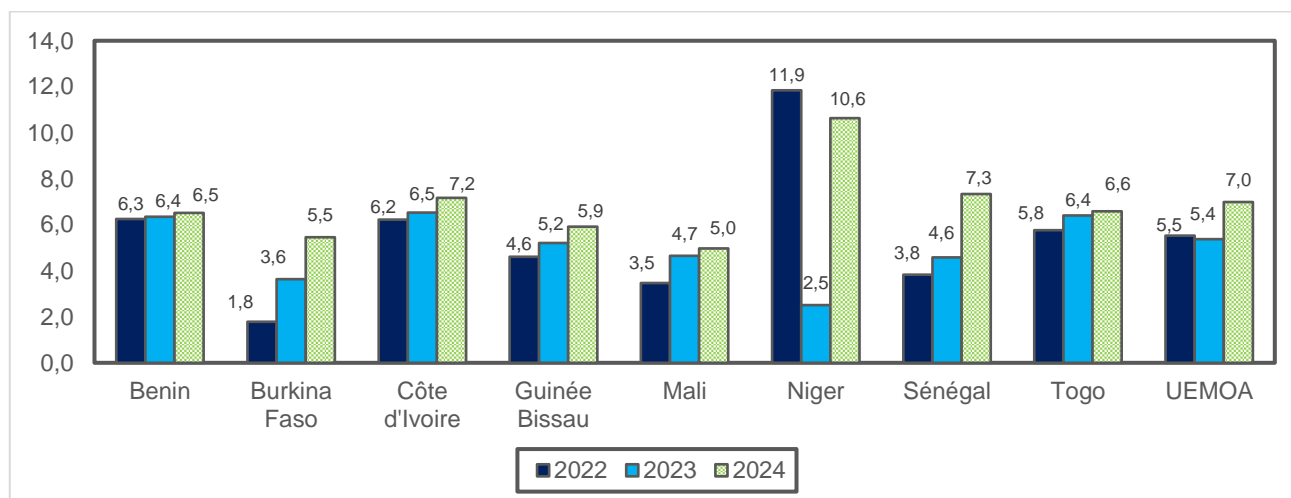
En glissement annuel, le cours de l'Arabica a chuté de 5,8% tandis que celui du Robusta a fortement augmenté de 52,5% sur le 1^{er} trimestre 2024, relevant ainsi une rétraction sur le différentiel de prix entre les deux produits.

2. Conjuncture dans la Zone UEMOA

2.1. Activité économique régionale

En 2024, la croissance économique de l'Union est projetée à 7,0%, contre 5,4% en 2023, à la faveur de la mise en production de ressources d'hydrocarbures au Sénégal et au Niger. Toutefois, la situation sécuritaire de la sous-région continue de peser globalement sur l'activité économique.

Graphique 5 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA



Source : Commission UEMOA, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2024.

■ **Activité agricole**⁴

Les statistiques agricoles transmises par les Etats membres sont des données consolidées pour la campagne agricole 2022/2023 qui fournissent une estimation solide de la production agricole au niveau de l'Union, ⁵au titre de l'année 2023. Le cumul, par pays, de la production agricole et vivrière disponibles fait ressortir une baisse de la production agricole, au niveau régional, respectivement de 11,9% pour la production vivrière et de 2,5% pour la production d'exportation, sur l'année 2023.

En Côte d'Ivoire, l'agriculture d'exportation s'est consolidée de 3,2%, malgré les fortes baisses des productions de cacao (-22,7%) et de café (-50,6%), notamment affectées par la pourriture de fongique qui a fortement impacté la production de cacao dans la région ouest africaine. La production de coton s'est, quant à elle, repliée de 35,3%. En revanche, la production d'exportation s'est consolidée, tirée par la bonne performance de la production d'anacarde (19,2%) et de caoutchouc (+61,6%). La production d'huile de palme et de sucre s'est aussi bien comportée avec des hausses respectives de 4,8% et de 7,4% en 2023.

Au Bénin, la production agricole est ressortie en hausse de 7,0% pour les produits vivriers et de 4,1% concernant les produits d'exportation. La production vivrière a été soutenue par la produits céréaliers qui se sont consolidés de 19,2%, par rapport à l'année précédente, malgré le repli de la production du riz (-6,2%). La production d'exportation, pour sa part, a tiré profit de la bonne performance de la production d'anacarde (+9,0%) et du palmier à huile (+6,2%). Le coton, produit phare d'exportation, s'est conforté, avec une hausse de 1,9% en 2023, permettant au pays de maintenir son rang de premier (1er) producteur au niveau régional.

⁴ Cette partie fait l'analyse des données transmises par les Etats membres au niveau de la Commission. Les données de produits vivriers de la Côte d'Ivoire n'ont pas été communiquées. Donc la consolidation de la production vivrière sera sous-estimée. Aussi, les données du Mali n'ont pas été mises à jour par rapport au trimestre précédent ; elles demeurent en statut de données prévisionnelles.

Au Burkina Faso, les récoltes pour les cultures vivrières sont estimées en hausse de 9,0% en 2023, tirées par les bonnes récoltes des produits céréaliers (+6,7%) et des tubercules (+21,6%). Les produits d'exportation ont aussi augmenté de 3,2%, par rapport à l'année précédente, à la faveur des bonnes performances dans la production d'arachide (+36,9%) et de soja (+19,6%). Néanmoins, la production de coton s'est nettement repliée (-20,6%, en 2023).

En Guinée-Bissau, la production agricole s'est bien comportée en 2023, avec des hausses respectives de 1,8% pour les produits vivriers et de 3,5% pour les produits d'exportation. La culture d'anacarde, principale ressource d'exportation, s'est bien confortée et les récoltes de céréale ont augmenté de 2,1%.

Au Niger, la production vivrière s'est contractée de 20,2%, imputable aux contreperformances relevées dans les différentes spéculations, notamment le mil (-13,5%), le sorgho (-19,1%) et le niébé (-24,9%). S'agissant de la production d'exportation, en l'absence des données sur le coton, les estimations sur la production arachidière ont été divisées par dix (10), par rapport à la campagne précédente, malgré le quasi doublement de la production de pastèque sur la même période.

Au Mali, la production d'exportation, principalement constituée du coton, devrait être boostée en 2023, après le repli enregistré l'année précédente. La production devrait augmenter de 77,0% en 2023, contre une contraction de près de moitié en 2022. La production vivrière, en revanche, serait attendue en baisse de 1,2%, par rapport à l'année antérieure, plombée par les replis attendus sur les spéculations de maïs (-9,3%) et de sorgho (-3,4%). Les productions de riz et de mil, pour leurs parts, devraient se conforter, respectivement de 5,0% et de 6,0%.

Au Sénégal, les perspectives de production de la campagne 2022/2023 font ressortir une hausse de 1,8% de la production des produits du vivrier, tirée essentiellement par la production céréalière. Cependant, la production d'exportation est estimée en baisse de 9,1%, tirée par les mauvaises récoltes de la production d'arachide (-10,5%), de coton (-26,7%) et de pastèque (-7,4%).

Pour ce qui concerne le Togo, les estimations de production au titre de la campagne agricole 2022/2023 tablent sur une hausse des produits du vivrier de 2,9% par rapport à la campagne précédente et une forte contraction des récoltes sur les produits d'exportation (-36,1%). Cette dernière résulte de la combinaison des contreperformances enregistrées dans la production du coton (-32,3%), du café (-42,5%) et du cacao (-35,6%).

Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2022/2023

Etats	Production vivrière		Production d'exportation	
	Quantité (Tonnes)	Variation (%)	Quantité (Tonnes)	Variation (%)
Bénin	12 152 187	7,0	2 188 970	4,1
Burkina Faso	6 327 829	9,0	1 622 738	3,2
Côte d'Ivoire	nd	-	8 351 907	3,2
Guinée Bissau	542 775	1,8	189 336	3,5
Mali (*)	9 979 027	-1,2	690 000	77,0

(*) Les données du Mali sont celles transmises au 3ème trimestre 2023, donc sont à considérer comme des données de prévision.

Niger	8 122 425	-20,2	474 454	-46,2
Sénégal	5 179 104	1,8	3 009 791	-9,1
Togo	4 142 676	2,9	89 213	-36,1
UEMOA(*)	42 564 940	-9,6	16 569 860	-0,6

Source : INS des Etats membres, juin 2024.

■ **Activité industrielle⁶**

En Côte d'Ivoire, l'activité industrielle s'est réconfortée de 4,4% en variation trimestrielle au terme du 1er trimestre de l'année 2024. L'accroissement de la production industrielle est davantage tiré par la vigueur dans la production manufacturière et la bonne tenue des activités extractives qui ont respectivement crû de 6,6% et de 2,4% par rapport au trimestre précédent. Néanmoins, le dynamisme du secteur industriel sur cette période est amoindri par le repli enregistré dans le sous-secteur de l'énergie et des industries environnementales. En effet, la production d'électricité a connu des contreperformances dues, notamment aux arrêts techniques de certaines centrales sur la période sous-revue. Ainsi, la production d'électricité s'est contractée de 5,5%, en variation trimestrielle, affectant également l'évolution dans la collecte et traitement des déchets dont l'activité s'est également contractée de 7,2%.

En glissement annuel, l'activité industrielle s'est améliorée de 5,0% sur le premier trimestre de l'année, à la faveur de la poursuite de la bonne performance des activités extractives et de la production d'énergie bien que cette dernière se soit repliée par rapport au trimestre précédent. Ces performances relèvent de la bonne tenue de ses sous-secteurs au courant de l'année 2023 qui ont permis de relever le niveau de l'indice. Toutefois, la performance du secteur industriel est affaiblie par la contraction de la production manufacturière comparativement à la même période de l'année précédente (-1,6%).

En Guinée Bissau, l'activité industrielle est restée dynamique sur le premier trimestre 2024, avec une progression de 2,9%, en variation trimestrielle. L'ensemble des secteurs industriels ont enregistré une croissance positive sur la période. En glissement annuel, la production industrielle bissau-guinéenne s'est améliorée de 10,6%, avec une contribution favorable des industries manufacturières qui ont enregistré un bond de 10,1% au premier trimestre 2024, en comparaison avec la même période de l'année antérieure. La production d'énergie (eau et électricité), pour sa part, s'est revigorée de 11,0%, en glissement annuel.

Au Niger, l'activité industrielle a connu une reprise au premier trimestre 2024, après les contractions enregistrées depuis juillet 2023, en lien avec la crise politique. En effet, par rapport au trimestre précédent, la production industrielle s'est consolidée de 24,9%, sous l'effet d'une activité minière redynamisée avec l'exploitation du pétrole et la reprise de la production d'uranium, après le coup d'arrêt de ces derniers mois. Cependant, il est également relevé une contraction de l'activité manufacturière (-4,9%) et de la production d'énergie (-24,0%), comparativement au trimestre précédent. De même, en glissement annuel, l'indice de la production industrielle s'est consolidé de 12,0%, à la faveur de la bonne tenue des activités minières. Ces dernières se sont revigorées de 56,5%, tandis que des

(*) Le total de la production estimé pour l'Union ne prend en compte que les données disponibles déclarées par les Etats membres et transmises à la Commission de l'Union.

⁶ Les statistiques sur l'IHPI ne sont pas disponibles sur la période pour le Burkina, le Mali et le Bénin.

baisses respectives de 8,0% de la production manufacturière et de 30,8% de la production d'énergie ont été relevées sur la période.

Au Sénégal, l'activité industrielle a baissé de 2,7% au 1^{er} trimestre 2024, comparativement au trimestre précédent. Cette évolution est imputable aux contreperformances des industries extractives (-16,0%) et à celles de la production d'énergie (-10,0%). L'activité manufacturière, en revanche, s'est confortée de 3,6%, soutenue par le dynamisme des industries agro-alimentaires et des cimenteries. Par rapport au 1^{er} trimestre 2023, l'activité industrielle s'est réconfortée de 2,3% sur la période, à la faveur d'une production d'énergie consolidante (+5,5%), de la production soutenue des industries environnementales (+15,8%) et de la bonne tenue des activités extractives (+13,7%). Toutefois, la production manufacturière s'est repliée de 2,0%, en glissement annuel, au 1^{er} trimestre 2024.

Au Togo, le secteur industriel s'est contracté, au premier 1^{er} trimestre 2024, après la reprise enregistrée le trimestre précédent. En effet, l'indice de la production industrielle a baissé de 6,4%, en variation trimestrielle, sous l'effet des replis enregistrés dans les industries extractives (-5,7%), dans les industries manufacturières (-5,3%) et dans les industries de production d'énergie (-11,0%). La même situation a été également observée pour l'évolution de l'indice en glissement annuel, lequel est ressorti en baisse de 6,3%, celle-ci étant imputable aux contreperformances relevées dans les industries extractives, manufacturières et dans la production d'énergie, respectivement de 6,9%, 7,1% et 5,8%, par rapport au 1^{er} trimestre 2023.

■ **Activité dans le commerce et les services⁷**

En Côte d'Ivoire, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail⁸ est ressorti en hausse de 5,5%, au premier trimestre 2024, par rapport quatrième trimestre 2023. Cette performance est en lien, notamment, avec les hausses constatées au niveau des branches « *Véhicules automobiles neufs* » (16,2%), « *Motocycles neufs* » (12,0%) et « *Produits pétroliers* » (12,6%). En glissement annuel, l'indice a progressé de 3,7%.

L'indice du chiffre d'affaires du commerce et des services⁹ a progressé de 1,7%, sur la période sous revue, en Guinée-Bissau. Cette progression est expliquée, principalement, par les augmentations enregistrées au niveau des « *Autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs* » (3,2%), des « *Matériaux de construction, quincaillerie, peintures, verres et articles de verre* » (3,1%), « *Produits pharmaceutiques et médicaux* » (3,1%), « *Autres appareils électriques et électroniques non ménagers* » (2,8%) et « *Produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture* » (2,7%). Comparé à la même période de l'année précédente, l'indice a progressé de 9,3%.

Au Sénégal, le chiffre d'affaires du commerce s'est affiché en hausse de 4,8% au premier trimestre 2024, comparativement au trimestre précédent. Cette amélioration est relative aux augmentations notamment observées au niveau du chiffre d'affaires des branches « *Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles* » (+3,9%) et « *Commerce de détail* » (+7,3). En glissement annuel, l'indice a baissé de 7,8%.

Quant à l'indice du chiffre d'affaires des services, sa progression a été de 8,4%, au premier trimestre 2024, par rapport au dernier trimestre de l'année 2023. Cette augmentation

⁷ Seuls la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Sénégal ont transmis des données sur l'indice du chiffre d'affaires du commerce et/ ou des services.

⁸ Produit par la BCEAO.

⁹ Produit par la BCEAO.

s'explique par les hausses notamment observées au niveau du chiffre d'affaires des branches « *Transports ferroviaires* » (+209,3%), « *assurances* » (+128,7%) et « *Autres activités spécialisées scientifiques et techniques* » (+ 38,7%). En glissement annuel, l'indice a progressé de 1,6%.

■ Créations d'entreprises

Au quatrième trimestre 2023¹⁰, un nombre de 7 786 entreprises a été enregistré au Bénin, contre 8 241 pour le troisième trimestre, soit une baisse de 5,5%. Par rapport à la même période de l'année dernière, la création d'entreprise a chuté de 27,9%.

Au titre du premier trimestre 2024, le nombre d'entreprises enregistrées en Guinée-Bissau s'est établi à 150, contre 134 pour le quatrième trimestre 2023, soit une augmentation de 11,9%. En glissement annuel, la création d'entreprise s'est affichée en baisse de 18,1%.

Comparé au trimestre précédent, le nombre d'entreprises enregistrées au Niger, au premier trimestre 2024, a connu une hausse de 9,4%, avec un total de 3 979 entreprises enregistrées, contre 3 638 précédemment. Relativement au premier trimestre 2023, la création d'entreprise est ressortie en baisse de 22,9%.

Le nombre de créations d'entreprises individuelles s'est affiché en baisse de 34,1% au Sénégal, au premier trimestre de l'année 2024, en comparaison avec le trimestre précédent. Ce nombre est passé de 19 956 entreprises, au cours du trimestre précédent, à 13 144 au premier trimestre 2024. Par rapport à la même période de l'année dernière, le nombre d'entreprises créées a baissé de 12,0%.

Au Togo, le nombre d'entreprises enregistrées au premier trimestre 2024 s'est établi à 3 419, soit en baisse de 31,7%, par rapport au quatrième trimestre 2023 où 4 503 entreprises ont été enregistrées. En glissement annuel, le nombre d'entreprises enregistrées a baissé de 3,3%.

2.2. Evolution de l'inflation

Au premier trimestre 2024, les prix à la consommation au sein de l'Union ont augmenté de 0,1%, par rapport au trimestre précédent. La hausse des prix est essentiellement expliquée par l'augmentation des indices de prix des composantes « *logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles* » (+1,6%), « *restaurants et hôtels* » (+2,1%) et, dans une moindre mesure, par ceux de la santé (+1,1%).

Sur la même période, les prix des « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » se sont repliés de 0,8% pour atténuer la tendance haussière des produits de consommation susmentionnés.

¹⁰ Les données du premier trimestre 2024 n'ont pas été transmises.

Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction

FONCTION DE CONSOMMATION	Pond.	2023				2024	Variation (%)	
		Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Trim1	1T24/ 4T23	1T2 4/1T 23
Alimentation et boissons non alcoolisées	4246	129,8	131,8	136,2	135,1	134,0	-0,8	3,2
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	125,3	126,2	128,1	126,1	125,5	-0,4	0,2
Articles d'habillement et chaussures	703	111,1	111,4	111,4	111,9	112,2	0,3	1,0
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	116,9	117,0	117,9	118,6	120,5	1,6	3,0
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	111,0	111,3	111,2	112,2	113,1	0,8	2,0
Santé	423	107,8	107,6	108,6	109,2	110,4	1,1	2,4
Transport	892	112,6	113,8	115,6	116,1	115,4	-0,6	2,5
Communication	487	97,2	97,1	96,9	97,2	97,1	-0,1	-0,1
Loisir et culture	254	109,8	110,9	111,8	112,3	113,0	0,7	2,9
Enseignement	231	110,0	110,0	110,2	111,0	111,0	0,0	0,9
Restaurant et hôtel	639	116,6	118,9	119,4	120,0	122,6	2,1	5,1
Biens et services divers	444	112,5	113,3	113,2	113,9	114,6	0,7	1,9
Total	10000	119,3	120,5	122,8	122,6	122,7	0,1	2,9

Source : Commission de l'UEMOA, juin 2024.

En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation global a enregistré une amélioration de 2,9%, au 1^{er} trimestre 2024, tiré par la hausse des prix des produits alimentaires (+3,2%), des logements et énergies (+3,0%), du transport (+2,5%) et de la restauration et de l'hébergement (+5,1%). Seuls les prix des services de communication ont enregistré une baisse au 1^{er} trimestre 2024, comparativement à la même période de l'année précédente. Par ailleurs, bien que les prix des « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » aient baissé au premier 1^{er} trimestre 2024, influençant fortement l'évolution de l'indice, relevée en variation trimestrielle, son niveau demeure plus important que celui de l'année précédente.

Au niveau des Etats membres, la hausse des prix relevée en variation trimestrielle a été essentiellement influencée par l'appréciation des prix en Côte d'Ivoire (+0,5%), au Bénin (+1,6%), au Niger (+1,1%) et en Guinée-Bissau (+1,2%). En revanche, au Sénégal et au Mali, les prix à la consommation se sont repliés, respectivement, de 1,2% et de 1,1% au 1T24, comparativement au 4T23. Aussi, les prix ont légèrement baissé au Burkina Faso (-0,1%) sur la même période.

Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

Pays	Pond.	2023				2024	Variation (%)	
		Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Trim1	1T24/4T23	1T24/1T23
BENIN	807	112,1	110,3	109,0	110,0	111,7	1,6	-0,3
BURKINA	849	121,5	124,2	126,1	125,5	125,3	-0,1	3,2
COTE D'IVOIRE	3797	119,7	121,1	122,7	123,2	123,8	0,5	3,5
GUINEE-BISSAU	217	125,1	127,5	128,1	126,9	128,5	1,2	2,7
MALI	740	117,1	117,4	118,7	117,8	116,4	-1,1	-0,5

NIGER	603	113,2	114,3	120,7	120,7	122,1	1,1	7,8
SENEGAL	1959	124,7	125,5	130,5	129,4	127,9	-1,2	2,6
TOGO	1029	123,4	126,6	126,2	126,2	126,7	0,4	2,7
UEMOA	10000	119,3	120,5	122,8	122,6	122,7	0,1	2,9

Source : Commission de l'UEMOA, juin 2024.

Comparativement au 1^{er} trimestre de l'année 2023, le niveau des prix dans les Etats membres a augmenté, à l'exception du Togo, du Bénin et du Mali qui ont enregistré des baisses respectivement de 2,3%, de 0,3% et de 0,5%.

La hausse des prix, la plus importante dans la sous-région a été enregistrée au Niger (+7,8%), essentiellement influencée par les tensions géopolitiques avec le Bénin, suite à la fermeture des frontières entre les deux pays. Le niveau des prix est également ressorti à la hausse, dans l'ordre, en Côte d'Ivoire (+3,5%), au Burkina Faso (3,2%), en Guinée Bissau (2,7%) et au Sénégal (2,2%).

Au niveau de l'Union, l'inflation sous-jacente est ressortie à 0,2%, en variation trimestrielle, tirée par la hausse des prix des produits frais, dans un contexte de baisse des prix des énergies dans la plupart des Etats membres.

Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	2,5	0,0	-0,1	0,3	-0,6	0,5	0,7	-0,3	0,2
Indice Energie	-0,9	2,4	1,0	1,2	-0,4	-3,4	-0,2	0,6	-0,4
Taux d'inflation sous-jacente	-0,2	0,2	0,2	0,1	-0,1	0,9	0,0	0,1	0,2
produits locaux	0,7	0,2	0,2	0,3	-0,5	0,8	-0,5	0,0	0,1
Produits importés	0,0	0,3	-0,2	0,1	-0,1	0,6	1,9	0,2	0,1
Produits du secteur primaire	3,4	0,3	-0,2	0,7	-0,5	-0,2	0,3	0,0	-0,1
Produits du secteur secondaire	-0,6	0,1	0,2	0,2	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Produits du secteur tertiaire	-0,1	0,0	0,4	0,0	-0,8	1,6	0,1	0,2	0,2
Biens non durables	0,7	0,2	0,0	0,2	-0,3	0,1	0,3	0,0	0,5
Biens semi durables	0,4	0,0	0,2	0,3	0,1	-1,1	0,1	0,4	-0,2
Biens durables	-0,6	0,0	0,6	0,0	-0,1	0,4	-0,1	0,1	-3,0

Source : Commission de l'UEMOA, juin 2024.

Globalement, sur la base des informations disponibles au 1^{er} trimestre de l'année 2024, les prévisions préliminaires de l'inflation de l'Union suggèrent un niveau d'inflation en deçà de 3% au terme de l'année 2024. Seul le Niger pourrait se trouver à un niveau d'inflation supérieur au seuil de 3%. En effet, l'évolution des prix à la consommation du Niger est passée de 4,1% au premier trimestre 2021, à 5,1% au premier trimestre 2022 avant de fléchir à 1,5% au premier trimestre 2023 et de repartir à la hausse à 7,8% au cours de la même période de 2024. En revanche pour les autres pays, la tendance est sur une pente de désinflation depuis le pic de 2022 dû à la crise ukrainienne et ses conséquences sur les chaînes d'approvisionnement mondiaux.

2.3. Secteur extérieur

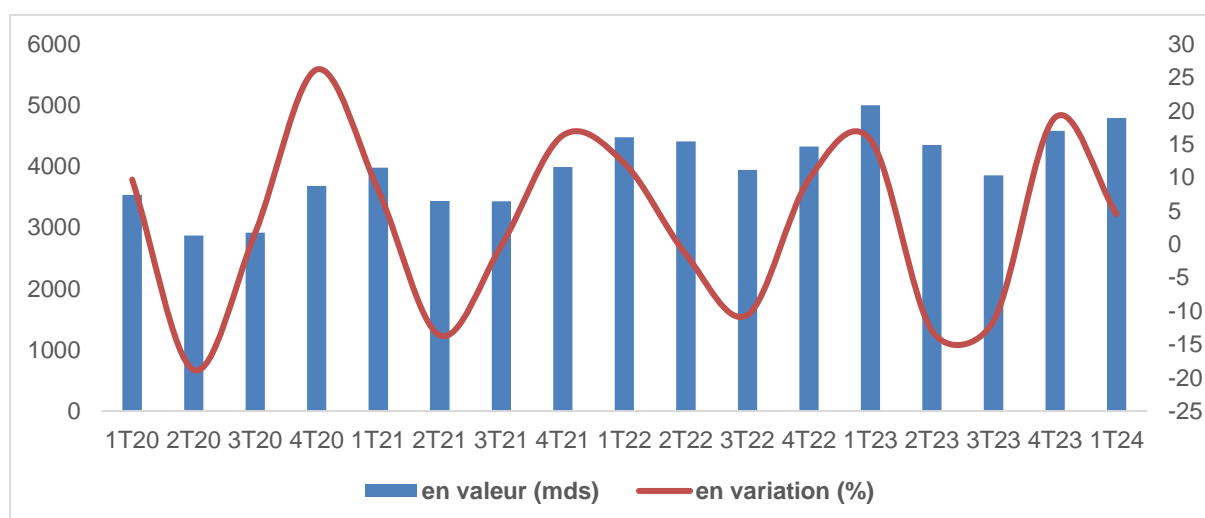
Au premier trimestre 2024, les échanges commerciaux de l'Union (hors Bénin et Mali¹¹) avec l'extérieur ont été caractérisés, comparativement au trimestre précédent de l'année, par une hausse des ventes et une baisse des achats respectivement de 4,5% et 12,7%. Par rapport à la même période de l'année 2023, les exportations de l'Union (hors Bénin et Mali) et les importations chutent de 4,2% et 10,2% respectivement.

■ Exportations

Les exportations de l'Union (hors Bénin et Mali) ont augmenté de 207,1 mds (+4,5%) au premier trimestre 2024, par rapport au quatrième trimestre 2023. Cette augmentation résulte principalement des hausses des ventes à l'extérieur enregistrées au Burkina Faso (+18,8%), au Niger (+53,4%) et au Sénégal (+24,5%) atténuées par les baisses observées en Côte d'Ivoire (-0,7%), en Guinée Bissau (-82,0%) et au Togo (-19,6%).

La hausse des exportations du Niger résulte de l'augmentation des ventes à l'extérieur des produits des « Hydrocarbures » de 235,6%, des « Produits agricoles » et « Autres produits » respectivement de 67% et 359%. Cependant, aucune exportation des produits miniers (uranium et or) n'a été enregistrée sur la période sous revue en raison des conséquences des sanctions économiques et financières prises par les institutions régionales à l'encontre du pays notamment la fermeture des frontières avec le Bénin qui était le principal corridor pour la vente de ces produits à l'extérieur.

Graphique 6 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union (hors Bénin, Guinée Bissau et Mali)



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats

En glissement annuel c'est-à-dire comparativement au même trimestre de 2023, les exportations de l'Union (hors Bénin et Mali), au premier trimestre 2024, sont en baisse de 211,0 mds (-4,2%) en lien avec les baisses observées dans tous les Etats membres à savoir en Côte d'Ivoire (-183,9 mds), au Niger (-84,7 mds), au Sénégal (-84,6 mds) et au Togo (-4,6,4 mds) à l'exception du Burkina Faso et de la Guinée Bissau pour lesquels des hausses de 143,9 mds et 2,9 mds ont été enregistrées respectivement.

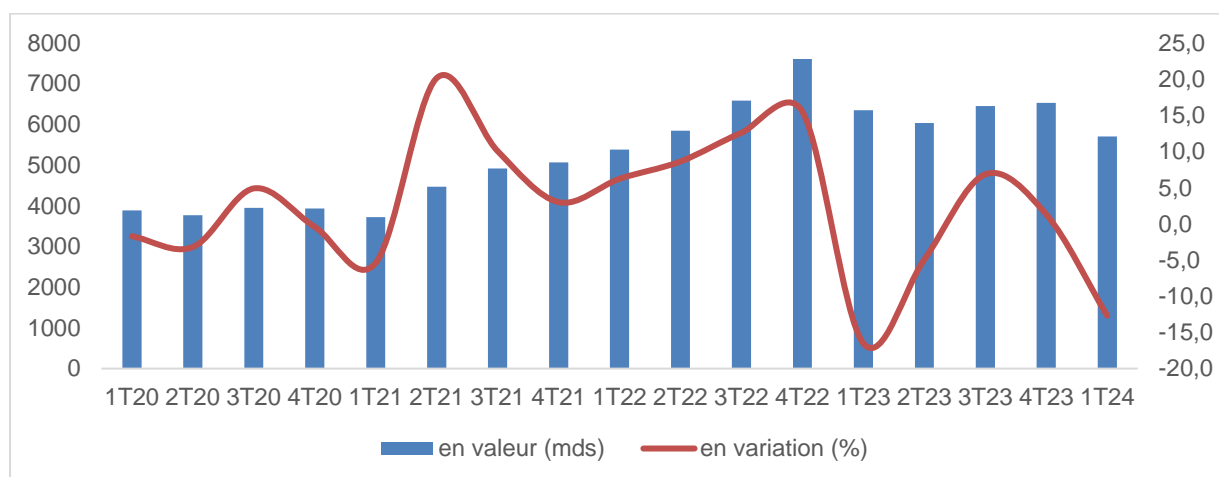
¹¹ Les données des échanges extérieurs du Bénin et du Mali au 1^{er} trimestre 2024 n'ont pas été disponibles lors de l'élaboration de la note.

■ Importations

Les importations de l'Union ont baissé de 828,8 mds (-12,7%), au premier trimestre 2024, par rapport au trimestre précédent, en lien avec les chutes enregistrées dans tous les Etats membres, à l'exception du Niger et du Togo où elles ont respectivement augmenté de 17,2% et 0,5%. La Côte d'Ivoire (-16,9%) a enregistré la baisse la plus importante en valeur relative, suivie respectivement du Sénégal (-15,5%), du Burkina Faso (-5,9%) et de la Guinée Bissau (-0,4%).

La hausse des importations au Niger provient de l'augmentation enregistrée au niveau de l'achat de tous les principaux produits à l'exception des « *produits pétroliers* » (-2,4%), à savoir les « *produits alimentaires* » (+14,0%), les « *biens d'équipement* » (+1,9%) et les « *autres produits* » (+42,6%).

Graphique 7 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats

En glissement annuel, au premier trimestre 2024, les importations de l'Union se sont établies en baisse de 644,1 mds (-10,2%), en conséquence de leur chute dans tous les Etats membres, à savoir la Côte d'Ivoire (-5,8%), la Guinée Bissau (-3,1%), le Niger (-72,6%) et le Sénégal (-2,8%). Seuls le Burkina Faso (+5,7%) et le Togo (+1,8%) ont affiché des importations en hausse, sur la période.

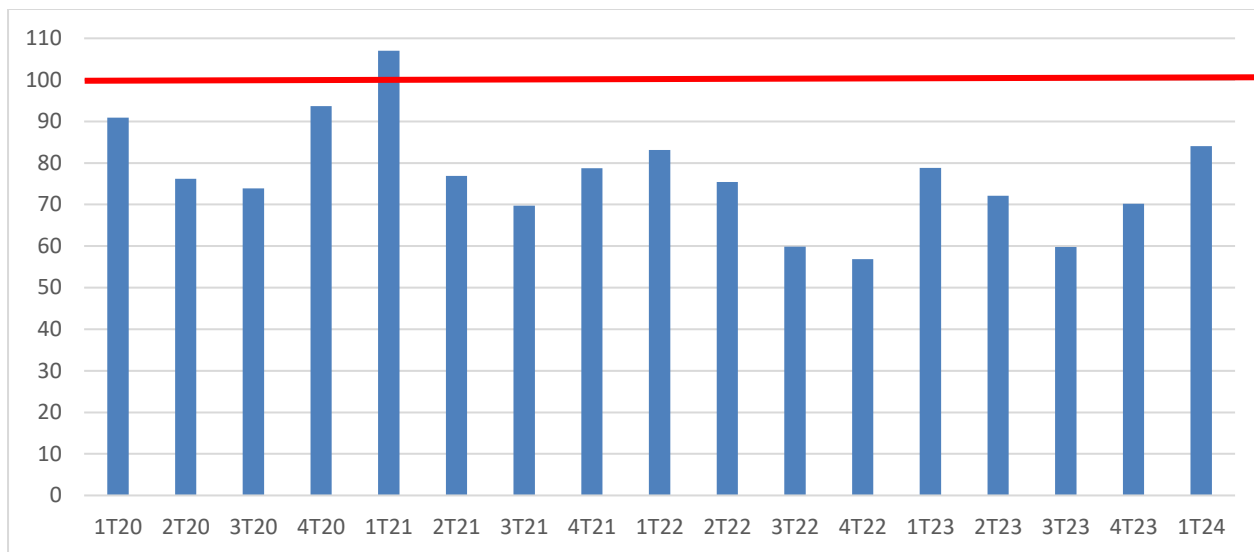
■ Taux de couverture

Au premier trimestre 2024, seules les exportations de la Côte d'Ivoire ont couvert les importations du pays. Le taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (hors Bénin et Mali) a été de 84,0% soit une hausse de 13,8 points de pourcentage (pp) par rapport au trimestre précédent.

Par Etat membre, le taux de couverture au troisième trimestre 2023 se présente comme suit : Burkina Faso (+91,7%), Côte d'Ivoire (+114,8%), Guinée Bissau (+8,6%), Niger (+23,8%), Sénégal (+48,4%) et Togo (+44,9%).

En glissement annuel, le taux de couverture de l'Union (hors Bénin et Mali) a augmenté de 27,1 pp résultant des hausses enregistrées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau, au Niger atténuées par les baisses observées au Sénégal et au Togo.

Graphique 8 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %)

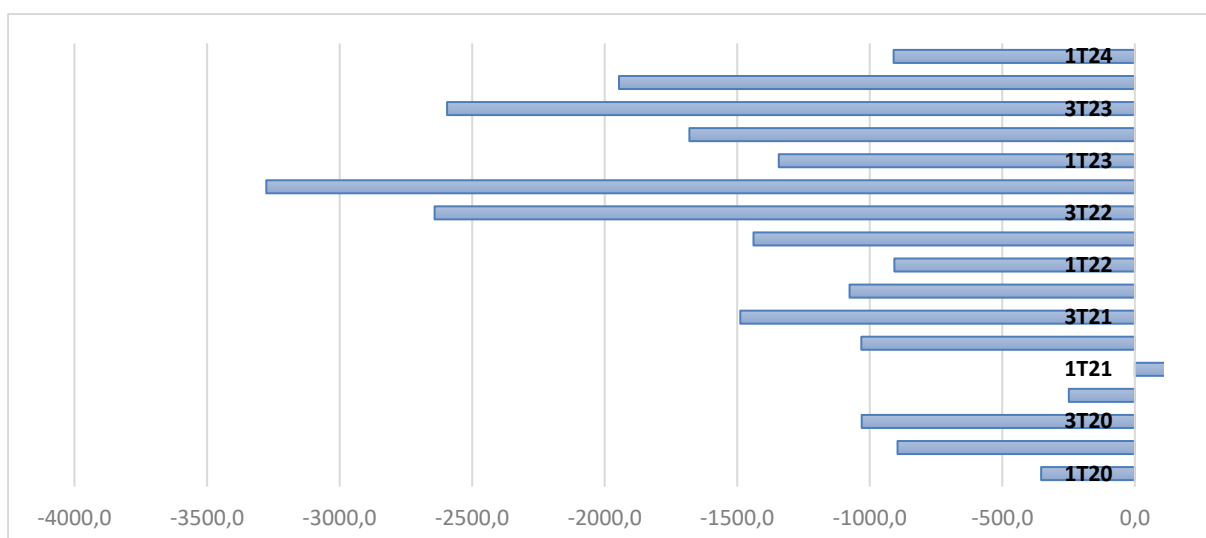


Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats

■ Solde commercial

Le solde Le solde commercial de l'Union (hors Bénin et Mali), au premier trimestre 2024, s'est amélioré de 135,9 mds, par rapport au trimestre précédent, en ressortant avec un excédent de 339,6 mds. La Côte d'Ivoire est le seul pays dont le solde commercial a été excédentaire avec un niveau respectivement de 382,6 mds après un déficit de 119,2 mds. En outre, le solde commercial pour le trimestre sous revue s'est également résorbé au Burkina Faso (+189,8 mds) et au Sénégal (+423,0 mds). En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union (hors Bénin et Mali) s'est réduit de 433,2 mds.

Graphique 9 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds FCFA)

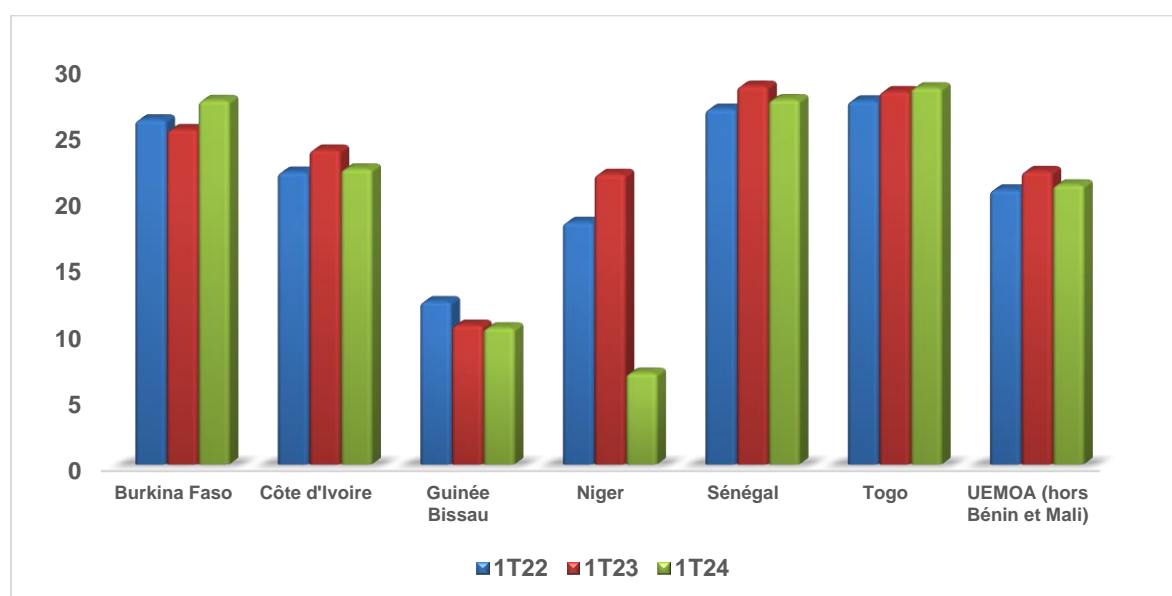


Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats

■ Compétitivité extérieure : Taux de pénétration

Le premier trimestre 2024 est caractérisé par un repli du taux de pénétration de l'Union (hors Bénin et Mali) comparativement à son niveau du trimestre précédent (+20,1% soit -2,1 pp). Par rapport au même trimestre de 2023, le taux de pénétration de l'Union (hors Bénin et Mali) baisse de 1,9 pp au trimestre sous revue.

Graphique 10 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux des Etats

2.4. Finances Publiques

■ Recettes

Au cours du premier trimestre de l'année 2024, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union¹² indiquent que les recettes budgétaires totales s'y sont établies à 4258,8 mds, contre 4002,9 mds au même trimestre de l'année précédente. Cette évolution correspond à une augmentation de 255,9 mds, en termes absolus, et à une progression relative de 6,4%, en glissement annuel.

L'évolution de la situation financière dans les Etats membres de l'Union, indique une hausse des recettes qui a été la conséquence de la progression des recettes totales en Côte d'Ivoire (+190,7 mds, soit +11,3,0%), au Bénin (+52,1 mds, soit +12,8%), au Togo (+37,0 mds, soit +20,2%), au Burkina Faso (+24,2 mds, soit +3,7%) et au Sénégal (+12,6 mds, soit +1,6%). Sur la même période, les recettes budgétaires totales sont, en revanche, affichées en baisse au Niger (-57,2 mds, soit -22,4%) et en Guinée-Bissau (-3,5 mds, soit -11,6%).

Concernant les principales composantes des recettes, la hausse constatée des recettes totales de l'Union, résulte de la dynamique de toutes les composantes. S'agissant des recettes fiscales, elles se sont affichées en hausse de 220,2 mds (+6,5%), par rapport au premier trimestre de l'année 2023. Cette évolution des recettes fiscales, au niveau régional, tient à l'amélioration de ces recettes en Côte d'Ivoire (+150,9 mds, soit +11,2%), au Burkina Faso (+34,3 mds, soit +6,7%), au Bénin (+32,5 mds, soit +8,9%), au Togo (+31,1 mds, soit +17,6%), au Sénégal (+28,0 mds, soit +4,0%) et en Guinée-Bissau (+3,1 mds, soit +16,0%). Au cours de la même période, seul le Niger (-59,7 mds, soit -24,4%) a connu une baisse de ses recettes fiscales.

Tableau 6 : Recettes et dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Recettes Totales	459,7	671,2	1880,1	26,4	-	197,8	803,2	220,3
	407,6	647,0	1689,4	29,9	618,7	255,1	790,6	183,3
	12,8%	3,7%	11,3%	-11,6%	-	-22,4%	1,6%	20,2%
Recettes Fiscales	396,5	550,2	1503,5	22,5	-	185,4	735,4	208,0
	364,0	515,9	1352,6	19,4	413,6	245,2	707,4	176,8
	8,9%	6,7%	11,2%	16,0%	-	-24,4%	4,0%	17,6%
Recettes non fiscales	49,1	121,0	225,0	4,0	-	9,7	67,8	12,3
	32,5	131,1	214,4	10,5	11,8	6,1	83,2	6,0
	51,2%	-7,7%	5,0%	-62,4%	-	59,7%	-18,5%	106,4%
Dépenses Totales	513,1	818,1	2384,2	50,4	-	259,8	1359,6	287,1
	483,6	834,4	2299,2	54,2	853,7	390,5	1357,1	305,3
	6,1%	-1,9%	3,7%	-7,1%	-	-33,5%	0,2%	-6,0%

¹² Les données du Mali du premier trimestre 2024 n'ont pas été transmises à la Commission. En conséquence, tous les commentaires de la présente section sur les finances publiques de l'Union portent sur la situation hors Mali.

Dépenses Courantes	346,1	542,9	1244,1	41,4	-	219,2	1044,1	245,3
	<i>316,7</i>	<i>516,3</i>	<i>1221,0</i>	<i>40,9</i>	<i>791,9</i>	<i>249,4</i>	<i>1028,0</i>	<i>226,9</i>
	9,3%	5,2%	1,9%	1,3%	-	-12,1%	1,6%	8,1%
Dépenses en Capital	167,1	275,2	1140,1	7,7	-	40,6	315,5	41,8
	<i>166,8</i>	<i>318,1</i>	<i>1078,2</i>	<i>12,8</i>	<i>61,8</i>	<i>141,0</i>	<i>329,1</i>	<i>78,4</i>
	0,1%	-13,5%	5,7%	-40,1%	-	-71,2%	-4,1%	-46,7%
Solde Global	-53,4	-146,9	-504,1	-23,9	-	-61,9	-556,3	-66,8
	<i>-75,9</i>	<i>-187,4</i>	<i>-609,8</i>	<i>-24,3</i>	<i>-235,0</i>	<i>-135,4</i>	<i>-566,5</i>	<i>-122,0</i>
	-29,7%	-21,6%	-17,3%	-1,6%	-	-54,3%	-1,8%	-45,3%
Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du premier (1 ^{er}) trimestre 2024, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du 1 ^{er} trimestre 2023. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.								

Source : CNPE/Commission de l'UEMOA.

Quant aux recettes non fiscales, elles sont ressorties en hausse de 5,1 mds (+1,1%), en glissement annuel. Cette progression a été essentiellement impulsée par la hausse de ces recettes au Bénin (+16,6 mds, soit +51,2%), en Côte d'Ivoire (+10,6 mds, soit +5,0%), au Togo (+6,3 mds, soit +106,4 %) et au Niger (+3,6 mds, soit +59,7%). Dans le même temps, les recettes non fiscales se sont affichées en baisse au Sénégal (-15,4 mds, soit -18,5%), au Burkina Faso (-10,1 mds, soit -7,7%) et en Guinée-Bissau (-6,6 mds, soit -62,4%).

■ **Dépenses**

Au premier trimestre 2024, les dépenses publiques totales de l'Union se sont inscrites en baisse de 52,0 mds, soit une diminution de 0,9% en termes relatifs, par rapport au même trimestre de l'année 2023. Cette dynamique des dépenses publiques régionales a été portée par la baisse relativement importante relevée au Mali (-130,7 mds, soit -33,5 %) et, dans une moindre mesure, au Burkina Faso (-16,3 mds, soit -1,9%) et au Togo (-18,2 mds, soit -6,0%). En revanche, la Côte d'Ivoire (+85,0 mds, soit +3,7%), le Bénin (+29,5 mds, soit +6,1%) et le Sénégal (+2,5 mds, soit +0,2%) ont enregistré des baisses de leurs dépenses totales sur la période.

La baisse des dépenses publiques totales, selon leurs principales composantes, est due à la baisse des dépenses en capital (-136,5 mds) de l'Union. Cette évolution à la baisse des dépenses en capital s'explique par les baisses observées au Niger (-100,4 mds, soit -71,2%), au Burkina Faso (-42,9 mds, soit -13,5%), au Sénégal (-13,6 mds, soit -4,1%) et en Guinée Bissau (-5,1 mds, soit -40,1%). Sur la même période, des hausses de dépenses en capital ont, en revanche, été notées en Côte d'Ivoire (+61,9 mds, soit +5,7%) et au Bénin (0,2 mds, soit +0,1%).

Concernant, les dépenses courantes, elles se sont globalement établies à 3 683,0 mds, soit une augmentation relative d'environ 2,3%, par rapport au premier trimestre de l'année 2023. Cette évolution des dépenses courantes au niveau de la région est en relation avec les hausses constatées au Bénin (+29,3 mds, soit +9,3%), au Burkina Faso (+26,6 mds, soit +5,2%), en Côte d'Ivoire (+23,1 mds, soit +1,9%), au Togo (+18,4 mds, soit +8,1%), au Sénégal (+16,1 mds, soit +1,6%) et en Guinée-Bissau (+0,5 mds, soit +1,3%). Sur la période, la seule baisse de dépenses courantes observée au niveau des Etats membres, l'a été au Niger (-30,3 mds, soit -12,1%).

■ **Solde budgétaire**

Au terme du premier trimestre 2024, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union s'est améliorée de 307,9 mds, par rapport à la même période de l'année 2023, pour se situer à -1 413,4 mds. Cette amélioration du déficit budgétaire de l'Union résulte principalement de la poursuite de la reprise des activités. La diminution du déficit observée au niveau de l'Union a été induite principalement par la hausse des recettes totales. Du point de vue des Etats membres, l'amélioration du déficit budgétaire résulte des améliorations de la position budgétaire relevées dans tous les Etats membres de l'Union, notamment en Côte d'Ivoire, au Niger et au Togo où celles-ci sont respectivement ressorties à 105,7 mds, 73,5 mds et 55,2 mds, par rapport à la situation du premier trimestre 2023, pour porter les soldes budgétaires de ces Etats membres à -504,1 mds, -61,9 mds et -66,8 mds, respectivement, au premier trimestre 2024.

2.5. Situation monétaire

■ Masse monétaire

Au terme du premier trimestre de l'année 2024, l'Union a enregistré, en variation trimestrielle, une baisse de 84,6 mds, en termes absolus, correspondant une diminution de 0,2%, en termes relatifs. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la baisse de la masse monétaire dans certains Etats membres de l'Union. En effet, par rapport au quatrième trimestre 2023, les disponibilités monétaires se sont affichées en baisse, au Sénégal (-338,7 mds, soit -3,4%), en Côte d'Ivoire (-111,1 mds, soit -0,6%), au Bénin (-25,8 mds, soit -0,7%), au Niger (-24,8 mds, soit -1,3%) et en Guinée Bissau (-8,5 mds, soit -1,7%). Sur la même période, les hausses ont été observées au Togo (+201,1 mds, soit +7,4%), au Burkina Faso (+218,9 mds, soit +3,9%) et au Mali (+4,2 mds, soit +0,1%).

■ Actifs extérieurs nets

Concernant les actifs extérieurs nets de l'Union, il a été observé une évolution à la baisse, d'un montant de 377,4 mds (soit -3,8%), par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les baisses enregistrées dans les actifs extérieurs nets de certains Etats membres, tels que le Sénégal (-346,5 mds, soit -17,0%), le Mali (-202,3 mds, soit -93,4%), le Niger (-82,7 mds, soit -20,7%), la Guinée-Bissau (-16,7 mds, soit -6,8%) et la Côte d'Ivoire (-14,5 mds, soit -0,6%). En revanche, sur la même période, des hausses des actifs extérieurs nets ont été relevées au Burkina Faso (+245,0 mds, soit +15,1%), au Bénin (+33,9 mds, soit +2,0%) et au Togo (+6,4 mds, soit +0,6%).

Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats de l'UEMOA

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Masse monétaire	3588,2	5770,9	17328,9	483,5	4530,3	1820,1	9488,9	2937,7
	3613,9	5552,0	17440,1	492,0	4526,1	1844,9	9827,6	2736,6
	-0,7%	3,9%	-0,6%	-1,7%	0,1%	-1,3%	-3,4%	7,4%

Actifs Extérieurs Nets	1763,6	1871,3	2619,8	227,4	14,4	317,4	1694,8	1176,1
	<i>1729,8</i>	<i>1626,3</i>	<i>2634,3</i>	<i>244,1</i>	<i>216,7</i>	<i>400,1</i>	<i>2041,3</i>	<i>1169,7</i>
	2,0%	15,1%	-0,6%	-6,8%	-93,4%	-20,7%	-17,0%	0,6%
BCEAO	-561,4	-348,0	1548,0	140,9	-364,8	60,0	995,7	-228,5
	<i>-563,6</i>	<i>-372,5</i>	<i>1641,9</i>	<i>148,1</i>	<i>-227,5</i>	<i>85,1</i>	<i>1038,0</i>	<i>-209,0</i>
	-0,4%	-6,6%	-5,7%	-4,9%	60,3%	-29,5%	-4,1%	9,3%
Banques Commerciales	2325,0	2219,4	1071,8	86,5	379,1	257,4	699,1	1404,6
	<i>2293,4</i>	<i>1998,8</i>	<i>992,4</i>	<i>96,0</i>	<i>444,3</i>	<i>315,0</i>	<i>1003,3</i>	<i>1378,7</i>
	1,4%	11,0%	8,0%	-9,9%	-14,7%	-18,3%	-30,3%	1,9%
Créances sur les autres secteurs	2637,3	4599,2	11503,0	183,0	3712,8	1278,2	6345,0	1744,0
	<i>2551,7</i>	<i>4321,2</i>	<i>11405,7</i>	<i>189,0</i>	<i>3812,8</i>	<i>1253,9</i>	<i>6403,5</i>	<i>1742,5</i>
	3,4%	6,4%	0,9%	-3,2%	-2,6%	1,9%	-0,9%	0,1%
Créances nettes sur l'administration centrale	-191,8	322,6	6211,2	124,8	1669,6	553,8	3437,4	293,7
	<i>-24,0</i>	<i>443,5</i>	<i>6261,9</i>	<i>118,5</i>	<i>1488,3</i>	<i>513,1</i>	<i>3418,5</i>	<i>129,2</i>
	700,3%	-27,3%	-0,8%	5,3%	12,2%	7,9%	0,6%	127,4%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du premier trimestre 2024, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du quatrième trimestre 2024. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

Source : BCEAO.

■ Créances sur les autres secteurs

Sur le premier trimestre de l'année 2024, les créances sur les autres secteurs se sont affichées, au niveau régional, en hausse de 322,1 mds, soit une augmentation de 1,0%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, c'est-à-dire hors administrations publiques, tient aux hausses enregistrées dans la plupart des Etats membres de l'Union à savoir, au Burkina Faso (+277,9 mds, soit +6,4%), en Côte d'Ivoire (+97,3 mds, soit +0,9%), au Bénin (+85,5 mds, soit +3,4%), au Niger (+24,3 mds, soit +1,9%) et au Togo (+1,5 mds, soit +0,1%). Sur la période considérée, ces hausses n'ont été que partiellement amorties par les baisses relevées au Mali (-100,0 mds, soit -2,6%), au Sénégal (-58,5 mds, soit -0,9%) et en Guinée-Bissau (-6,0 mds, soit -3,2%).

■ Créances nettes sur l'administration centrale

Au terme du premier trimestre de l'année 2024, il ressort que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 12 421,1 mds, contre 12.348,8 mds au trimestre précédent, soit une hausse absolue de 72,3 mds, correspondant à une dégradation relative de 0,6% de la position nette des administrations centrales auprès du secteur bancaire. Du point de vue des Etats membres, cette dégradation de ladite position résulte des augmentations des créances sur les administrations centrales relevées dans certains Etats membres de l'Union, notamment, au Mali (+181,3 mds, soit +12,2%), au Togo (+164,5 mds, soit +127,4%), au Niger (+40,7 mds, soit +7,9%), au Sénégal (+18,9 mds, soit +0,6%) et en Guinée Bissau (+6,3 mds, soit +5,3%). Au cours de la période sous revue, le Bénin (-167,9 mds, soit 700,3%), le Burkina Faso (-120,9 mds, soit -27,3%) et la Côte d'Ivoire (-50,7 mds, soit -0,8%), ont affiché des améliorations de leur position nette de l'administration centrale auprès du secteur bancaire.

3. Principaux faits marquants

3.1. Environnement international

Janvier 2024 - Le FMI revoit en légère hausse ses prévisions de croissance mondiale pour 2024 à 3,1%, contre 2,9% lors de son estimation d'octobre 2023. Cette croissance serait tirée par l'économie américaine (2,1%), ou encore chinoise (4,6%, contre 4,2% attendus initialement). A l'inverse, la Zone euro ne devrait pas dépasser le 1% (0,9%) de croissance, en lien avec le ralentissement de l'économie allemande (0,5% attendu). Par ailleurs, la Russie devrait connaître une croissance de 2,6% en 2024, contre 1,1% initialement projeté en octobre 2023, grâce à l'effort consenti sur la dépense publique, dû au passage à l'économie de guerre.

Source : www.latribune.fr

Janvier 2024 : L'activité manufacturière en chine s'est contractée en raison de la faiblesse de la demande. Toutefois, le repli a été moindre, comparé à celui de décembre 2023.

Source : www.latribune.fr

Janvier 2024 : L'Arabie saoudite décide de maintenir sa capacité de production de pétrole à 12 millions de barils par jour, en renonçant à son projet d'augmentation de sa production annoncée en 2021. Toutefois, cette décision n'aurait pas d'impact destructeur sur les cours du pétrole en raison de l'augmentation projetée de la demande globale de 102 à 103 millions de barils par jour (mbj).

Source : www.latribune.fr

Janvier 2024 : La BCE maintient ses taux directeurs, pour la troisième fois consécutive, depuis octobre 2023. Tout comme la BCE, la Réserve fédérale américaine a également gardé ses taux directeurs inchangés, pour la troisième fois de suite, en décembre 2023. Selon le Fonds monétaire international (FMI), l'inflation devrait ralentir dans les économies avancées, plus rapidement qu'anticipé, à 2,6%, sur l'année 2024, et revenir à la cible de 2% en 2025. Mais, elle devrait rester plus élevée qu'attendu ailleurs dans le monde, à 8,1%. Aux Etats unis, les prix à la consommation se sont établis à 2,4% en janvier, sur un an, soit moins que les 2,6% de décembre.

Source : www.latribune.fr

Février 2024 : Le gouvernement russe annonce l'interdiction des exportations d'essence pour six mois, une décision prise pour stabiliser les prix à la pompe sur le marché intérieur, notamment à l'approche de la présidentielle de mi-mars. L'interruption russe survient alors que le marché est déjà tendu en raison de la faible activité des raffineries américaines, en pleine saison de maintenance. Toutefois, cette interdiction ne s'applique pas aux pays membres de l'Union économique eurasiennne, à l'Ouzbékistan et à la Mongolie, deux grands consommateurs de produits pétroliers russes.

Source : www.latribune.fr

Février 2024 : La Commission européenne attend une inflation sous les 3%, mais aussi une croissance sous la barre des 1%. Ce fort ralentissement pourrait influencer les prochaines décisions de la BCE en matière de taux.

Source : www.latribune.fr

Mars 2024 : La tonne de cacao a franchi le seuil record des 10.000 dollars la tonne. Pour la troisième année consécutive, le marché aggrave son déficit, en raison de récoltes en Afrique

de l'ouest en chute du fait des aléas climatiques. En un mois, le cours de la fève a bondi de 45% et sur un an il s'envole de près de 238%.

Source : www.latribune.fr

3.2. Pays de l'UEMOA

Janvier 2024-Sénégal : le nouveau report de l'exploitation du gaz de Grand Tortue Ahmeyim. Le démarrage de la production du gaz est désormais projeté au cours du 3^{ème} trimestre 2024.

<https://www.jeuneafrique.com>

Janvier 2024-Côte d'Ivoire : L'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de Football du 13 janvier au 11 février 2024.

<https://www.jeuneafrique.com>

Janvier 2024-Togo : Appui budgétaire de l'Union Européenne au Togo. Le don est estimé à 10 milliards FCFA.

www.republiquetogolaise.com

Février 2024-Niger: La CEDEAO lève les principales sanctions contre le Niger intervenues suite aux événements du 26 juillet 2023.

<https://www.jeuneafrique.com>

Février 2024-Togo : Le trésor public lève 30,5 milliards FCFA via une émission simultanée de Bons (BAT) et d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sur le marché financier régional, dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

www.finance.gouv.tg

Mars 2024-Burkina Faso : le pays connaît des coupures intempestives d'électricité, en lien avec le rationnement drastique opéré par le fournisseur, confronté à des difficultés d'ordre technique et à un déficit d'investissement dans le secteur.

www.rtbf.bf

Mars 2024-Togo : Le Fonds monétaire international (FMI) approuve un décaissement immédiat de 68,3 millions de dollars en faveur du Togo. Ce financement s'inscrit dans le cadre d'un accord élargi de 390 millions de dollars sur 42 mois, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), conclu en décembre 2023.

www.republiquetogolaise.com

Mars 2024-Togo : Trois décennies après la Loi fondamentale de 1992, le Togo dispose d'une nouvelle Constitution. L'Assemblée nationale a adopté lundi 25 mars 2024, la proposition de loi portant révision de la Constitution de la République Togolaise, consacrant ainsi le passage de la IV^{ème} à la V^{ème} République.

www.republiquetogolaise.com

Conclusion

L'activité économique régionale au premier (premier (1er)) trimestre reste marquée par la poursuite du dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité et une atténuation de l'impact de la crise ukrainienne. Toutefois, cette performance est affectée par la situation sécuritaire de la sous-région, ainsi que par les difficultés rencontrées par les Etats dans le secteur de l'énergie.

En conséquence, le taux de croissance de l'Union ressortirait à 7,0% en 2024, contre 5,3% en 2023, en lien avec les bonnes performances de croissance prévues dans chacun des Etats membres. En outre, les prévisions préliminaires de l'inflation de l'Union, sur la base des informations existantes jusqu'au 1^{er} trimestre de l'année 2024, suggèrent la poursuite de la dynamique de baisse observée à partir de l'année écoulée, avec un niveau d'inflation pour l'année 2024 qui devrait ressortir en deçà de 3%.

Le premier trimestre 2024 est marqué par une amélioration de 307,9 mds de la position budgétaire globale de l'Union, par rapport à la même période de l'année 2023, en lien principalement avec la poursuite de la reprise des activités.

Ainsi, l'évolution de la conjoncture au premier trimestre 2024 suggère est plutôt bien orientée. La croissance de l'Union devrait ainsi s'améliorer en 2024, bénéficiant de la stabilité de l'activité économique au niveau mondial, la baisse projetée de l'inflation et la mise en production de ressources d'hydrocarbures dans certains Etats membres.

ANNEXES

ANNEXES SUR LE SECTEUR EXTERIEUR

Evolution des exportations (en mds)

	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24
Bénin	141,4	161,2	146,0	120,1	176,7	185,5	117,9	80,0	177,9	167,5	152,0	140,9	nd
Burkina Faso	751,1	708,5	617,7	728,8	791,4	780,8	521,3	748,4	693,8	686,8	624,4	705,2	837,7
Côte d'Ivoire	2 399,0	1 857,7	1 945,6	2 311,5	2 676,1	2 644,9	408,1	523,8	146,7	680,4	320,3	983,9	2962,7
Guinée Bissau	2,1	33,5	62,3	21,2	33,5	51,1	50,0	23,0	0,0	0,0	80,8	16,3	2,9
Mali	604,7	555,1	583,1	570,4	437,0	487,3	536,0	695,2	550,8	553,0	nd	nd	nd
Niger	64,7	97,7	71,5	95,9	93,6	57,6	58,9	108,3	129,3	87,0	38,6	29,1	44,6
Sénégal	644,5	593,9	587,3	671,9	727,1	744,6	761,9	743,8	818,8	685,4	595,0	589,6	734,2
Togo	119,9	147,0	146,6	161,6	153,7	129,1	140,9	178,3	214,4	214,1	193,6	260,8	209,8

Source : Correspondants nationaux des Etats

Evolution des importations (en mds)

Etats membres	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24
Bénin	680,5	612,1	503,0	573,3	409,4	548,5	571,8	637,3	638,6
Burkina Faso	864,5	873,4	867,6	971,2	914,0	769,5	877,5	925,6	949,3
Côte d'Ivoire	2 737,9	2634,8	2945,6	3103,0	2580,1	2327,3	2335,6	2790,8	3278,7
Guinée Bissau	35,1	42,8	17,8	34,2	34,1	35,0	32,7	28,5	35,5
Mali	852,5	784,5	779,2	773,9	773,9	696,3	nd	nd	nd
Niger	686,3	577,8	530,4	160,1	187,7	516,3	525,8	543,9	876,4
Sénégal	1 562,9	1440,8	1625,8	1796,8	1518,4	1312,0	1578,8	1782,6	1953,9
Togo	459,4	464,5	460,0	465,5	467,7	422,4	496,3	511,2	508,1

Source : Correspondants nationaux des Etats.

Evolution du taux de couverture des importations par les exportations (en %)

	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24
Bénin	30,5	32,0	30,6	25,5	32,2	32,4	18,5	12,5	26,1	27,4	30,2	24,6	nd
Burkina Faso	135,3	114,0	96,5	91,6	102,8	89,0	56,3	78,8	80,3	78,6	72,0	72,0	91,7
Côte d'Ivoire	160,0	98,6	85,2	109,3	115,0	113,2	86,3	77,0	114,9	101,7	78,8	96,2	114,8
Guinée Bissau	5,9	87,8	196,9	70,6	95,6	156,2	175,4	64,7	0,0	0,0	454,1	47,8	8,6
Mali	76,6	67,3	69,4	61,1	62,8	44,9	46,5	64,2	64,6	70,5	nd	nd	nd
Niger	17,9	26,1	19,5	25,2	18,1	11,0	10,8	12,4	18,8	15,1	7,3	18,2	23,8
Sénégal	67,5	48,9	47,4	48,8	55,4	47,2	42,7	38,1	52,4	47,6	36,6	32,8	48,4
Togo	38,1	43,4	40,8	43,9	36,4	26,0	27,6	35,1	46,7	46,1	42,1	56,0	44,9

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

Evolution du solde commercial (en mds FCFA)

	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24
Bénin	-322,7	-343,0	-331,2	-351,1	-371,8	386,2	-519,4	-558,6	502,6	-444,6	-351,0	-432,4	nd
Burkina Faso	196,1	86,8	-22,3	-67,1	21,9	-96,7	-404,4	-200,9	170,7	-186,6	-243,2	-271,6	-76,2

Côte d'Ivoire	899,2	-25,9	-338,6	196,7	348,7	309,4	-382,7	-754,9	408,7	45,5	-625,3	-119,2	382,6
Guinée Bissau	-33,0	-4,7	30,7	-8,8	-1,5	18,4	21,5	-12,5	-35,1	-42,8	63,0	-17,8	-31,1
Mali	-184,7	-269,7	-257,0	-362,9	-259,3	-598,9	-616,1	-386,9	-301,7	-231,5	nd	nd	nd
Niger	-296,3	-276,7	-294,8	-284,8	-422,7	-468,2	-485,0	-768,1	-557,0	-490,8	-491,8	-131,1	-143,1
Sénégal	-310,7	-619,9	-650,9	-705,4	-584,8	-834,2	-1020,7	-1210,1	-744,1	-755,4	-1030,7	-1207,2	-784,2
Togo	-194,4	-191,4	-212,5	-206,7	-268,7	-367,2	-370,3	-329,8	-245,0	-250,4	-266,4	-204,6	-257,9

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des États